

Programme : Maroc
Pour l'année : 2004

Fait le : 21-11-2003



I - CONTEXTE

Le Maroc, situé à la pointe du continent africain, est à 15 kilomètres de l'Europe par le détroit de Gibraltar. Selon le classement du PNUD (Programme des Nations unies pour le développement), l'IDH (indicateur du développement humain) du Maroc a régressé en 2002 : 112^e rang en 2001 et 123^e rang en 2002. Sa population, estimée aujourd'hui à 30 millions d'habitants, a triplé depuis l'indépendance en 1956. Depuis le début des années quatre-vingt, la dégradation de la situation économique et sociale du pays a conduit les autorités à aménager des espaces de solidarité, d'engagement associatif et de débat qui ont permis le développement du monde associatif au cours de la dernière décennie. Le pays vit ces dernières années une double transition politique, marquée par l'arrivée de l'opposition au pouvoir en 1998 et par la succession dynastique qui a porté Mohamed VI sur le trône en 1999. Malgré les efforts entrepris, des problèmes d'inégalités en terme d'accès aux soins et de couverture des prestations sanitaires et sociales subsistent entre les différentes régions et entre les différentes catégories sociales de la population. Ce contexte pénalise en premier lieu les populations vulnérables, les personnes en situation de handicap. Cette situation appelle le développement de capacités locales appropriées pour la prise en charge, la rééducation fonctionnelle et l'appareillage, et pour favoriser la pleine participation sociale des personnes handicapées.

II - HISTORIQUE

En 1993, une demande adressée à Handicap International par le ministère marocain de la Santé publique a donné lieu à une mission exploratoire, puis à la mise en place d'une formation de techniciens orthoprothésistes d'une durée de trois ans. Parallèlement à ce projet, en réponse aux nombreuses demandes d'un secteur associatif dynamique mais encore fragile, Handicap International a développé un volet de soutien aux associations intervenant dans le champ du handicap, essentiellement celles qui ont mis en œuvre ou qui prévoient de mettre en place des activités de réadaptation destinées aux personnes handicapées. Début 1999, compte tenu de son expérience en développement local urbain (DLU), Handicap International, dans le cadre de son département pluridisciplinaire, a décidé d'apporter un appui à la conception d'un projet concerté de développement dans la ville de Salé-Tabriquet, à la suite d'une sollicitation de la municipalité.

III - STRATEGIE

Les stratégies du programme sont déclinées autour de deux axes. L'un, Réadaptation et insertion sociale des personnes handicapées, soutient les initiatives qui contribuent à améliorer la prise en charge et la participation sociale des personnes handicapées. L'autre, Développement local urbain, sous forme de projet pilote, accompagne la dynamique de développement local engagée dans la ville de Salé-Tabriquet, afin d'améliorer les conditions et le cadre de vie des habitants.

IV - DESCRIPTION DES ACTIONS

Pour renforcer les actions entreprises par les institutions publiques et les associations marocaines dans le domaine de la réadaptation, Handicap International mène au Maroc des activités d'accompagnement pour l'organisation des structures, de conseil et de formation auprès des professionnels, et de mise en réseau. Handicap International cherche aussi à renforcer les mécanismes favorisant la mise en place d'un système national en faveur des personnes handicapées. En lien avec les programmes de l'association au Maroc et en Algérie, Handicap International souhaite mettre en place des espaces d'échange des pratiques entre les professionnels de la réadaptation au Maghreb. Dans le cadre du projet de développement local urbain, Handicap International soutient les initiatives existantes, renforce les capacités des acteurs locaux, favorise la concertation entre ces derniers et la participation sociale des personnes handicapées à la dynamique de développement local.

V - PUBLIC CONCERNE

Au Maroc, Handicap International n'a pas pour vocation d'agir directement auprès des personnes en situation de handicap ; pour ne pas se substituer aux acteurs locaux, l'association cherche à développer les capacités de ces derniers. En donnant toute leur place aux acteurs locaux, l'action de Handicap International renforce le système social tout en responsabilisant le système politique.

Dans le domaine de la réadaptation, les bénéficiaires directs sont les professionnels de la réadaptation des structures appuyées par Handicap International et les associations de personnes handicapées ; les bénéficiaires finaux sont les personnes handicapées ainsi que leur famille.

Dans le cadre du développement local urbain, les bénéficiaires directs sont les associations et amicales impliquées dans les différents volets du projet, les porteurs de projet individuel et la municipalité de Tabriquet ; les bénéficiaires finaux sont les habitants de la ville de Salé-Tabriquet.

VI - MOYENS MIS EN ŒUVRE

Ressources humaines

Une équipe pluridisciplinaire de 10 personnes (dont 4 expatriés) : 1 directeur de programme, 1 chef de projet Rééducation, 1 formateur-orthoprothésiste (missions courtes), 1 chef de projet Réadaptation Maghreb, 1 chef de projet DLU, 3 animateurs, 1 secrétaire-comptable, 1 coursier-chauffeur.

Moyens matériels et équipements pour les activités opérationnelles, de formation, de sensibilisation et de coordination (installations, véhicules, matériel pédagogique...).